

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE
 du Commerce, de la Finance, de l'Industrie
 de la Propriété foncière et des Assurances.
 Bureau : No 30, rue Saint-Jacques,
 Montréal.
 Abonnements: Montréal, un an \$2.00
 Canada et Etats-Unis 1.50
 France fr. 12.50
 Publié par
 La Société de publication commerciale,
 J. MONIER, gérant

MONTREAL, 23 MARS 1888

M. EDMOND STEVENS a pris la direction du département des annonces du "Prix Courant."

FEU L'HONORABLE J. B. ROLLAND.

Par le décès de feu l'honorable Jean-Baptiste Rolland, le commerce et l'industrie de Montréal perdent un de leurs plus notables représentants; le pionnier du commerce de la librairie et de l'industrie de la fabrication du papier, pour la nationalité canadienne française.

Entré dans la vie, simple ouvrier typographe, M. Rolland a donné dès le début de sa carrière, l'exemple de l'économie, de l'énergie et de l'esprit d'entreprise qui l'ont conduit plus tard au sommet de l'échelle sociale. Sa maison de librairie, la seule maison canadienne française, lors de sa fondation, a prospéré par ses soins et est devenue la plus importante du Canada, et ses anciens commis qui ont à leur tour fondé d'autres maisons prospères ont toujours reconnu qu'ils devaient leurs succès aux exemples qu'ils avaient reçus chez lui.

Il apportait dans ses relations commerciales le même soin minutieux pour les détails que pour les affaires importantes; sa frugalité et son économie ont été traitées de parcimonie, mais les œuvres qu'il a fondées et l'emploi qu'il a fait de ses capitaux péniblement, mais honnêtement acquis, suffisent pour prouver que, s'il n'aimait pas le gaspillage, il savait tirer de sa fortune le parti le plus avantageux pour ses concitoyens.

Arrivé à la fortune, il n'a pas voulu du repos qu'il avait, pourtant bien gagné; il a employé ses capitaux en constructions solides et bien aménagées, apportant aussi sa part d'encouragement à l'industrie de la construction, puis ayant confié à ses fils la direction de la librairie, il a employé les dernières années de sa vie à fonder à St-Jacques une immense établissement où il emploie des centaines de canadiens à la fabrication du papier.

Son dévouement à nos intérêts nationaux, et ses grandes entreprises industrielles et commerciales avaient été récemment récompensés, par un siège au Sénat du Canada, siège que M. Rolland n'a malheureusement pu occuper, la maladie qui l'a conduit au tombeau l'ayant empêché de prendre part aux travaux de la session.

M. Rolland a rempli pendant sa vie un bon nombre de charges honorables et responsables. Il a été pendant 12 ans membre du conseil de ville; il a été membre de la commission du Havre, président de la chambre de commerce de l'Association St-Jean-Baptiste et

directeur d'une foule de compagnies.

Nous joignons nos condoléances à celles de toute la population canadienne, ouvrière, commerciale et professionnelle et nous offrons à la famille si cruellement éprouvée nos plus sincères sympathies pour le deuil qui la frappe.

LES CIMENTS.

Des demandes d'information de la part de fabricants français nous ont amené à faire certaines recherches sur le commerce d'importation au Canada des ciments étrangers; et nous avons cru intéresser nos lecteurs en leur faisant part du résultat de ces recherches.

A part les ciments canadiens que l'on fabrique, dans notre province, surtout à Québec et à Hull, l'industrie de la construction emploie annuellement de 80,000 à 100,000 quarts (de 375 lbs) de ciments Romains ou de Portland. Nous ne saurions donner la proportion relative de ces deux ciments vu que la statistique officielle, avec cette intelligence qui la caractérise, les a confondus dans la même colonne.

Voici les détails de cette importation pour 1886-87 avec les pays d'origine, la province qui a importé.

D'ANGLETERRE			
Province.	Quarts.	Valeurs.	Droits.
Québec.....	88,496	\$123,532	\$34,759.89
Ontario.....	3,249	5,912	1,299.60
DES ETATS-UNIS			
Québec.....	96	\$231	\$38.40
Ontario.....	491	501	196.60
D'ALLEMAGNE			
Québec.....	10	\$16	\$4.60
DE BELGIQUE			
Québec.....	1,617	\$1,973	\$606.80
Totaux.....	93,959	\$132,165	\$36,905.00

Ces ciments nous arrivent en barils pesant 375 lbs chacun (177 kilogrammes) net, ils paient un droit d'entrée de 20% ad valorem et se vendent droits payés et pris à quai au cours moyen de \$2.00 le baril ou quart.

L'usage de ces ciments dans la construction des travaux hydrauliques, des égouts et des murs de fondation prend chaque année une importance plus considérable; les travaux projetés pour l'agrandissement des quais du port de Montréal et la reconstruction de notre système d'égouts vont nécessiter l'importation d'une énorme quantité de ciments pendant la prochaine saison, et nous sommes persuadés que les fabricants français pourraient en profiter pour établir solidement leurs ciments sur ce marché, où les Belges ont déjà pris pied.

Nous connaissons un négociant canadien qui serait prêt à recevoir une consignation de ciments français de première marque, dès l'ouverture de la navigation, contre une traite à 30 jours de v. e.

Voici maintenant la statistique de l'importation pour 1886-87 de quelques autres articles employés par la construction:

CHAUX HYDRAULIQUE

DES ETATS-UNIS	
(en barils)	
Ontario et Québec	2,982 barils, val. \$2,704
(en sacs)	
Ontario.....	5,412 minots, valeur \$1,419

PLATRE OU GYPSE

Non calciné (moulu)	
D'ANGLETERRE	
Ontario.....	2,306 lbs. val. \$36, droits \$2.37
DES ETATS-UNIS	
Québec.....	2,000 lbs. val. \$9, droits \$2.00
Ontario.....	900 lbs. val. \$3, droits \$0.80

PLATRE CALCINÉ

DES ETATS-UNIS	
Québec....	2,680 lbs. val. \$25, droits \$5.65
Ontario 206,903 lbs.	val. \$1,122, dr. \$310.85

D'ITALIE

Québec....	4,400 lbs. val. \$72, droits \$6.60
------------	-------------------------------------

Nous donnons aussi les chiffres de l'importation de la craie ou blanc d'Espagne (appelée ici blanc de céruse, le blanc de céruse français portant ici le nom de blanc de plomb). Pour cet article le statisticien du gouvernement a trouvé plus commode de ne tenir compte que de la valeur des importations et des droits payés:

PROVENANCE D'ANGLETERRE	
Québec.....	valeur \$198, droits \$40.80
Ontario.....	valeur \$714, droits \$145

DES ETATS-UNIS

Québec.....	valeur \$1,312, droits \$262.40
Ontario.....	valeur \$2,114, droits \$422.80

DE FRANCE

Québec.....	valeur \$156, droits \$31.20
Ontario.....	valeur \$ 81, droits \$16.20

D'ALLEMAGNE

Québec.....	valeur \$ 42, droits \$ 8.40
Ontario.....	valeur \$ 60, droits \$12.00

DE SUISSE

Manitoba.....	valeur \$1, droits \$ 0.20
---------------	----------------------------

LES CHARGES DU PORT DE MONTREAL.

L'appendice accompagnant la requête du commerce de Montréal au Ministre des Travaux Publics que nous avons publié dans notre dernier numéro donne le tableau comparatif suivant de ce que coûtent les droits de port à Montréal et à New-York:

MONTREAL par année.	
Ligne Al. an, \$86,586 pour six mois, soit.....	\$173,172
NEW-YORK	
Ligne Cunard, (1 quai).....	\$ 22,500
Ligne Anchor (2 quais).....	21,000
Ligne White Star (2 quais dont l'un est sous-loué).....	45,500

Ce qui précède montre que la ligne Allan paie, pour 6 mois autant que les lignes Cunard, Anchor et White Star paient ensemble pour un an.

Maintenant voici les chiffres pour un vapeur faisant des voyages irréguliers:

MONTREAL par voyage	
"Lake Superior" de la "Canada Shipping Co," de septembre 20 à octobre 6 1887, total des droits.	\$1,010

NEW-YORK.

Même vapeur, du 21 au 28 janvier 1888, total des droits.....	\$240
Excédant à Montréal.....	\$ 770

C'est encore pis pour les vapeurs qui ne sont ici que de passage:

MONTREAL	
Vapeur Katie, monté avec un chargement de sucre, descendu sur lest, droits.....	\$939

NEW-YORK

Droits pour le même chargement et l'usage du quai, soit 5 jours à \$13.58.....	67
--	----

Excédant à Montréal.....	\$871
--------------------------	-------

Est-il étonnant que, avec une telle disproportion dans les charges de port, le commerce maritime de Montréal ne puisse tenir tête à celui de New-York?

Et ce qui force les commissaires du Havre à imposer ces charges, c'est l'obligation où ils sont de payer l'intérêt de la dette du Lac St. Pierre. Et même avec ces charges exorbitantes, ils ont dû prendre sur le capital, pour payer ces intérêts de sorte que, actuellement, le capital étant absorbé, les commissaires du Havre se voient placés entre deux alternatives: faire banqueroute ou augmenter les charges du port.

LE PROJET DE LOI DE M. HITT.

Un membre du Congrès, M. Hitt a proposé à la chambre des Représentants, à Washington, une résolution qui vient d'être adoptée à l'unanimité par la commission des Relations Etrangères. Cette résolution comporte que:

"Lorsque le Canada aura manifesté le désir d'établir une union commerciale avec les Etats-Unis, avec un système unique de revenu, qui régira la perception des taxes à l'intérieur, avec des droits de douane uniformes sur les articles provenant d'autres pays, et en abolissant tous droits de douane sur le commerce entre les Etats-Unis et le Canada, le président nommera trois commissaires qui se joindront à des commissaires canadiens pour préparer un projet d'assimilation des droits d'importation et des taxes de revenu intérieur des deux pays, et un partage équitable du produit entre les pays commercialement unis."

Cette résolution vient éclaircir la question. Les conditions dans lesquelles les Etats-Unis accepteraient l'Union Commerciale sont nettement posées:

- 1o Unification des tarifs.
- 2o Unification des droits d'accise.
- 3o Versement à un fonds commun de toutes les recettes de douanes et d'accise.
- 4o Partage pro rata de ce fonds entre les deux pays.

Ce qui revient à tous dire: Mettez votre tarif de douane et vos droits d'accise sur le même pied que les nôtres, versez en le produit dans notre trésor et nous partagerons. — Ce partage serait probablement celui du lion de la Fontaine. Quelque séduisante qu'ait paru à plusieurs l'idée de l'Union Commerciale, dans le vague où on l'a laissée à dessein, nous craignons fort que, présentée dans les conditions stipulées par le projet de loi de M. Hitt, elle trouve beaucoup de partisans en dehors du groupe de doctrinaires qui suivent M. Cartwright.

LE PORT DE MONTREAL.

On sait que, en prévision de l'augmentation de trafic que doit donner à notre port la nouvelle ligne du Sault Ste Marie, ainsi que les nouvelles connections du Pacifique et du Grand Tronc, les chambres de commerce de Montréal et les commissaires du Havre se sont mises à l'œuvre pour augmenter la capacité de notre port. L'ingénieur